

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Société par Actions Simplifiée

2B RENOVATION

Au capital de 4 000 €

Siège social : 7 Rue Paul Cavare – 93110 Rosny-sous-Bois

RCS Bobigny 890 276 389

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

En date du 10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre, l'associé unique de la société 2B RENOVATION, société par actions simplifiée au capital de 4 000 €, immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 890 276 389, s'est réuni au siège social.

1. Révocation du Président

L'associé unique décide de révoquer M. Foued AMRAOUI de ses fonctions de Président, à compter du 10 décembre 2025.

2. Nomination d'un nouveau Président

L'associé unique décide de nommer comme nouveau Président de la société :

M. José GIMENEZ RUIZ, né le 02/06/1980 à Barcelone (Espagne), demeurant 23 Rue Berthier – 93500 Pantin.

Cette nomination est prise pour une durée illimitée et prend effet immédiatement.

3. Mise à jour des statuts

En conséquence de ce changement, les statuts ont été mis à jour, notamment l'article relatif à la direction de la société.

Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales, notamment le dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Bobigny.

Fait à Rosny-sous-Bois, le 10 décembre 2025

L'ASSOCIÉ UNIQUE

(Signature)

